



**SECTION DES  
PYRENEES-ATLANTIQUES  
DDFIP  
DRDDI**

FEDERATION DES FINANCES

**CHSCT DU MARDI 3 JUILLET 2012**

Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) s'est réuni le 3 juillet 2012 dans les locaux de la DDFIP de la rue Lapouble à Pau.

**SECRETARIAT DU CHSCT**

Comme l'exige désormais la nouvelle mouture du Comité (cf. notre compte rendu du 29 mars 2012), le second tour de garde au poste « redondant » de Secrétaire du CHSCT a été pris cette fois-ci par Solidaires aux Finances.

**PROCES VERBAUX DES PRECEDENTS COMITES**

FO FINANCES 64 a demandé que le procès verbal du Comité réuni le 29 mars 2012 soit amendé. En effet, si nous avons bien approuvé, avec néanmoins des réserves très claires, l'ensemble des propositions du programme d'actions de cette année, nous avons par contre émis un vote clairement défavorable concernant le montant de l'enveloppe budgétaire allouée du fait de l'application des réserves parlementaire et « républicaine » (ou « de précaution »), respectivement de 6 % et de 20 %. Le cumul de ces deux réserves aboutissait à une diminution très nette des crédits alloués au CHSCT cette année (122 688 € au lieu de 153 360 €).

Dernière minute : nous venons d'être avisés par courriel que la réserve « républicaine » de 20 % (30 672 €) venait finalement d'être levée par les services Parisiens.

**POINT D'ETAPE SUR LE PROGRAMME D' ACTIONS**

➤ **FORMATIONS**

Les sessions de formation aux risques routiers organisées les 8 et 14 juin derniers à l'intention des personnels de la DDFIP et de la DRDDI ont à nouveau rencontré un vif succès.

Il a été demandé en séance l'organisation d'une formation aux risques routiers rencontrés par les agents de la DRDDI lors de leurs interventions sur les lieux d'accident. Il semblerait qu'un prestataire soit en mesure de prendre en charge l'organisation de ce type de formation très spécifique. Une étude de faisabilité pourrait donc être menée.

Les sessions de formation SST (secouriste) organisées les 21 et 22 mai dernier à l'intention des personnels de la DRDDI ont également rencontré le succès escompté. A noter que le recyclage des agents en ayant bénéficié se fait tous les deux ans. Aussi, les agents seraient demandeurs d'une session intermédiaire de recyclage d'une demi-journée dans cet intervalle afin de ne pas perdre leurs acquis.

Enfin, la session de formation au maniement des extincteurs pour 14 agents de la DRDDI devrait avoir lieu dans le courant du mois de septembre prochain.

➤ **TRAVAUX A LA DDFIP**

- La réfection et/ou le complément de la signalétique de sécurité incendie sur les sites des CFP de Pau Orléans, Bayonne, Lescar et Bassin de Lacq est en cours de réalisation. Le matériel nécessaire est actuellement en cours de fabrication par le prestataire,
- la rénovation du système de sécurité incendie du CFP de Bayonne est également en cours durant ce mois de juillet,
- la sécurisation des armoires de brassage informatique (actuellement en bois) du CFP de Pau Orléans est programmée pour ce mois de juillet et le mois d'août prochain,
- l'équipement en casques, vêtements et chaussures de sécurité pour les agents des services communs devant accéder au site de destruction sécurisée des documents administratifs, en application du protocole de sécurité signé avec l'entreprise Veolia (gestionnaire du site) est en cours. Les agents concernés doivent procéder sous peu aux essayages nécessaires,

- l'aménagement des toilettes du CFP d'Orthez afin de permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite devrait être réalisé durant les mois d'août-septembre prochains,
- dans le même registre, celui des toilettes du CFP d'Oloron Ste Marie, quant à lui, est pleinement lié aux travaux induits par la réinstallation de la Trésorerie SPL d'Oloron Ste Marie dans les locaux du SIP-SIE du 14 rue Adoue. Il devrait pouvoir être réalisé avant le mois de novembre prochain,
- l'acquisition de 34 fauteuils de repos (en cas de malaise) pour les CFP et Trésoreries de proximité a été réalisée et le matériel a été livré dans les services. Au vu des remontées du réseau, nous déplorons toutefois qu'un recensement précis des besoins réels n'ait pas été réalisé en amont par l'Administration puisqu'il semblerait qu'il y ait eu un double emploi dans un poste... **A l'heure des restrictions budgétaires imposées avec force conviction tant par Paris que par la Direction Locale, il est quand même dommage de commettre ce genre d'omission,**
- les aménagements de postes de travail (fauteuils ergonomiques, souris ergonomiques, repose-poignets, porte-documents clavier/écran...) ont été réalisés. Seul reste à réaliser un équipement en casque téléphonique qui fait toujours l'objet d'une recherche du modèle le mieux adapté au matériel téléphonique de notre réseau,
- l'isolation de la toiture du 3<sup>ème</sup> étage du bâtiment B du CFP de Pau Orléans ainsi que des allèges du 2<sup>ème</sup> étage du même bâtiment est en cours de réalisation. Le chantier est avancé à hauteur de 50 % environ,
- enfin, l'audit sur l'éclairage pour les sites des CFP d'Oloron Ste Marie, Orthez, Bayonne, Pau Centre Hospitalier et Bedous a été réalisé durant le mois d'avril dernier. Le rapport est actuellement en cours d'étude par l'Administration, et les Organisations Syndicales ont demandé en séance qu'il soit communiqué aux membres du Comité.

#### ➤ TRAVAUX A LA DRDDI

- L'acquisition d'un défibrillateur pour les bureaux de Bayonne a été faite. Toutefois, celui-ci n'a pas encore pu être posé sur son emplacement définitif,
- La pose d'un revêtement anti-dérapant sur les sols de l'étage des futurs locaux de la Brigade de Pau sur le site de l'Aéroport Pau Pyrénées est en attente, le devis écrit de l'entreprise sélectionnée n'ayant pas encore été fourni. Le début des travaux est également subordonné à la production du Dossier Technique Amiante (DTA) de l'immeuble.

### PROPOSITIONS D' ACTIONS COMPLEMENTAIRES

#### ➤ FORMATIONS

Les membres du Comité ont décidé d'organiser :

- deux sessions complémentaires de formation aux risques routiers pour 9 agents de la DDFIP et 9 autres de la DRDDI,
- 6 sessions complémentaires de formation à la fonction de serre file/guide file comportant un volet relatif à l'utilisation d'un défibrillateur pour 60 agents de la DDFIP.

#### ➤ TRAVAUX

Le Comité a également formulé un vote favorable concernant des propositions complémentaires d'aménagement de quatre postes de travail.

Enfin, ils ont validé une proposition de travaux complémentaires d'isolation du bâtiment B du CFP de Pau Orléans. Elle consistera en la pose d'un faux plafond dans la cage d'escalier du 3<sup>ème</sup> étage dudit immeuble.

### RAPPORT ANNUEL 2011 DU MEDECIN DE PREVENTION

Le rapport annuel établi par le Médecin de Prévention et régulièrement communiqué ensuite aux membres du Comité n'a fait l'objet cette année d'aucune présentation détaillée. Le Médecin de Prévention, s'associant au mouvement de protestation en cours rassemblant l'ensemble de ses confrères, n'a pas souhaité se prêter à cet exercice. Il a par contre donné lecture d'une déclaration liminaire dénonçant :

- les conditions de travail et d'exercice des missions de l'ensemble de la profession,
- le manque récurrent de moyens humains et techniques,
- et le manque de perspective claire en matière de statut.

Ce rapport 2011 pourrait néanmoins être présenté au Comité durant le second semestre 2012.

### NOTION D'AMENAGEMENT DE POSTE DE TRAVAIL : QUI FAIT QUOI ?

Du fait des dysfonctionnements ayant eu lieu en mai dernier à l'occasion de la nécessité de validation hors séance, comme cela était prévu par consultation électronique, de projets urgents d'aménagements de postes de travail et qui avaient abouti en définitive au blocage complet des dossiers concernés, FO FINANCES 64 a demandé que soit inscrit à l'ordre du jour de ce Comité une définition exacte de la notion précitée ainsi que le mode opératoire de la procédure de saisine.

Ainsi, le Médecin de Prévention a rappelé aux membres du Comité qu'il est, selon le décret, habilité à préconiser des aménagements de postes, que ce soit au regard des aspects matériels et techniques mais aussi des conditions d'exercice des missions (contre indications liées à la grossesse...).

La saisine se fait à l'initiative de l'agent, soit à l'occasion d'une visite de site, soit lors d'une visite médicale. A noter que dans le deuxième cas de figure, une visite de site par le Médecin de Prévention s'ensuit systématiquement.

Lorsque le bien-fondé de la demande de l'agent est démontré, le Médecin de Prévention rédige alors une prescription d'aménagement de poste qu'il transmet ensuite à la Direction Locale pour prise en charge matérielle et budgétaire, soit par l'Administration, soit par le CHSCT.

Et c'est là que cela se complique... L'Organisation Syndicale qui avait été à l'initiative du blocage des dossiers du mois de mai a alors demandé en séance au Médecin de Prévention de bien vouloir dorénavant indiquer clairement la pathologie des agents sur ses prescriptions d'aménagement de postes, ceci afin de savoir clairement qui doit supporter la dépense engendrée.

Rappelons que dans le cas où la pathologie en question est la résultante d'une situation de handicap, la dépense doit être supportée par la Cellule Handicap de l'Administration. Si par contre elle découle d'une dégradation de l'état de santé sans handicap de l'agent, la dépense correspondante peut alors être prise en charge par le CHSCT.

Autant dire que la réaction du Médecin de Prévention ne s'est pas faite attendre puisque celle-ci a immédiatement rappelé qu'elle est tenue au secret professionnel le plus strict et qu'il était donc pour elle totalement exclu de déroger à cette règle..., **point de vue qu'à FO Finances 64 nous partageons bien évidemment sans aucune réserve.**

Après de longs débats, un compromis s'est tout de même dégagé puisque le Médecin de Prévention a proposé de rédiger désormais ses prescriptions en précisant, comme seule indication, qui doit supporter la dépense induite.

Enfin, le principe de la consultation électronique pour les cas urgents a été confirmé à nouveau à l'unanimité. **Nous ne pouvons que nous en réjouir car nous estimons que trop de temps a été perdu depuis le mois de mai dernier sur ces dossiers urgents, simples à traiter, et qui plus est peu coûteux sur le budget du CHSCT en comparaison avec certaines opérations de travaux...**

## AMIANTE

Dans le cadre de la prévention des risques liés à l'amiante, une signalétique spécifique doit voir le jour prochainement sur tous nos sites de travail, et ce dès que la mise à jour de l'ensemble des DTA aura été faite.

La Direction Locale, très soucieuse de ne pas créer d'effet de psychose sur ce thème sensible, envisage de procéder au préalable à une campagne d'information par notes internes afin de préciser aux agents quels sont les risques réellement encourus en fonction du type de matériaux rencontrés (friables ou non).

## TRESORERIE DE MAULEON

Le « roman feuilleton » de Mauléon continue...

Lors du CTL du 4 mai dernier, nous avons informé l'Administration de la vacance dans la même rue d'un local approprié, à savoir une ancienne banque devenue ensuite bijouterie, et qui permettrait de réinstaller très rapidement les agents dans de bonnes conditions, qui plus est pour un coût moindre en loyer (environ 500 € au lieu de 950 € dans le « taudis » actuel) pour l'Administration.

Aujourd'hui, l'Administration nous informe qu'elle a procédé à une visite des lieux et que ce local de surface comparable, à savoir 150 m<sup>2</sup>, s'avérerait en fait trop petit du fait d'un mauvais agencement intérieur. De plus, la salle des coffres ferait perdre beaucoup de surface utile et ne permettrait pas non plus de servir de local d'archives. Enfin, le sol pourrait bien être creux (passage de câbles électriques, système de sécurité) et donc ne pas supporter le poids des rayonnages mobiles envisagés afin de compenser l'absence de local d'archives. Aussi, une expertise technique sur ce dernier point nous a été annoncée lors de ce Comité.

Afin de couronner le tout, il semblerait que la Mairie « fasse le mort » sur ce dossier... mais proposerait par contre de réviser le loyer à la hausse ! On marche décidément sur la tête... !

En attendant, une visite de l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail et du Médecin de Prévention est programmée dans les locaux actuels pour les 25-26 juillet prochains.

Pour notre part, en l'absence de solution de rechange, nous avons proposé en Comité à la Direction Locale d'organiser une visite de l'ancienne bijouterie pour l'ensemble des agents du poste. Ainsi, si l'enthousiasme devait alors se dégager, il conviendrait ensuite de prendre simplement la décision de déménager rapidement. C'est pour nous une question évidente de logique et nous nous étonnons que l'Administration n'en ait pas pris l'initiative plus tôt...

Affaire à suivre... malheureusement...

## DOCUMENT UNIQUE DE RECENSEMENT DES RISQUES PROFESSIONNELS (DUERP)

La DDFIP a lancé sa campagne de recensement visant à l'actualisation du DUERP depuis le mois d'avril dernier. A ce jour, le taux de retour d'informations est d'environ 60 %. Une synthèse pourrait être envisagée dans le courant du mois d'octobre prochain.

La DRDDI, quant à elle, est un peu perturbée dans son fonctionnement en ce moment du fait de quelques changements dans son équipe de direction : le Directeur Régional et l'Assistant de Prévention. Dès que ceux-ci se seront appropriés les dossiers, l'actualisation du DUERP pourra être menée dans de bonnes conditions.

## QUESTIONS DIVERSES

- Les motards de la DRDDI réclament toujours des gants d'hiver dignes du nom. Aucune réponse satisfaisante n'a pu leur être apportée par leur Direction Locale qui tient absolument à rester dans le cadre du marché national de fourniture d'équipements,
- lesdits motards réclament également des moyens de communication sans fil entre motos, ce qui serait moins dangereux que le système actuel qui les oblige à lâcher leur guidon. Là encore, aucune réponse satisfaisante n'a pu leur être donnée par leur Direction si ce n'est que le dossier serait en cours d'étude à Paris,
- une réflexion est en cours à la DDFIP sur la possibilité de mettre en ligne sur Ulysse les Registres Santé et Sécurité,
- le Président souhaiterait l'organisation d'un groupe de travail chaque automne (à l'instar du Comité BIL pour le CDAS) afin de préparer avec un peu d'avance le programme d'actions de l'année suivante. **Nous ne pouvons que nous associer à ce souhait.**
- la fonction d'Assistant de Prévention pourrait bien devenir, comme préconisé par Paris, une activité à temps complet à compter du mois de septembre prochain,
- la Trésorerie SPL d'Anglet pourrait être contrainte de déménager et des recherches de relogement seraient d'ailleurs en cours. En effet, le local qu'elle occupe appartient à la Mairie qui envisage d'en reprendre la jouissance afin d'y installer un Bureau d'Aide Sociale,
- l'espace médico-social de Bayonne est actuellement toujours installé dans la Cité Administrative. Il n'y a pour le moment aucune obligation de le déménager mais il rejoindrait à terme l'immeuble Vauban,
- pas d'informations particulières concernant celui de Pau, mais le Médecin de Prévention déplore d'ores et déjà une certaine absence d'entretien. Doit-on y voir un signe avant-coureur de déménagement... ?
- le Médecin de Prévention a informé le Comité que tous les agents d'accueil des SIP-SIE seraient désormais placés en surveillance médicale spéciale selon un rythme annuel. **Quand on connaît le niveau de stress auquel ils sont soumis régulièrement, on ne peut que s'en réjouir,**
- FO FINANCES 64 a demandé qu'une formation aux gestes et postures soit organisée afin de prévenir les Troubles Musculo-Squelettiques (TMS). Une réflexion devrait donc être menée afin de déterminer le contenu exact d'une telle formation,
- lors du CHSCT du 29 mars dernier, FO FINANCES 64 avait demandé que les agents des plateaux SIP-SIE soient équipés, sur demande de leur part, de casques téléphoniques à l'instar de ceux des Centres de Renseignements Téléphonés (CRT). A ce jour, le recensement exact des besoins reste toujours à faire, de même que le choix du matériel à retenir pour être compatible avec les appareils téléphoniques de notre réseau. **Espérons que ce projet sera enfin finalisé pour la prochaine campagne IRPP...**,
- une partie du réseau de chauffage-climatisation de l'immeuble de la DDFIP de la Place d'Espagne est en panne suite à une fuite sur le réseau. Patience, le devis de réparation viendrait d'être validé et la réparation serait imminente,
- la Trésorerie de Pontacq demande la pose d'une marquise afin de se protéger de la pluie. La demande sera réorientée vers la Mairie propriétaire de l'immeuble.

Petit à petit, certains petits dossiers avancent... mais il nous faut répéter souvent... encore et encore. Par contre, certains autres tels la réinstallation de la Trésorerie de Mauléon, ou de celle de Salies de Béarn en d'autres temps pas si lointains, peuvent voir passer les années avant d'être traités définitivement. L'Administration demande à ses agents d'être exemplaires en matière d'accueil, d'efficacité, d'économies, de productivité même (!)... mais elle ne les respecte pas au quotidien en ne leur donnant même pas des conditions de travail dignes. Un agent « épanoui » est un agent qui travaille avec entrain, donc bien... il ne faudrait pas l'oublier...

Aujourd'hui, l'Administration se comporte comme la plupart des employeurs du secteur privé, ne voyant que rentabilité, coût de revient... c'est déplorable ! Et les futures suppressions d'emplois annoncées il y a peu par voie de presse avec force polémique (deux sur trois au lieu d'une sur deux) afin de financer les créations dans d'autres ministères jugés prioritaires, le confirment bien. Le service public, le service au public, ça s'entretient, ça se fait vivre autrement qu'avec les nouvelles technologies de communication... et surtout, ça ne se mesure pas en termes purement financiers. Les cas de souffrance au travail se multiplient, chacun le sait. Ce n'est pas une fatalité, l'Administration ne fait jamais de cadeau, alors n'hésitez pas à réagir comme il se doit : saisissez le médecin de prévention, saisissez FORCE OUVRIERE.

### Vos représentants Force Ouvrière au CHSCT

Christine Gabarrus (Trésorerie d'Hasparren, tél 05 59 29 61 17)  
Michel Bejon (SIP d'Oloron Ste Marie, tél 05 59 88 66 70)  
Patrick Girault (Conservation des Hypothèques Pau 1<sup>er</sup> bureau, tél 05 59 98 69 28)  
Olivier Déat (Trésorerie de Morlaàs, tél 05 59 33 40 71)